



Assemblée générale

Distr. générale
21 décembre 2004
Français
Original: anglais

Cinquante-neuvième session

Point 136 de l'ordre du jour

Financement de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone

Rapport sur l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2003 au 30 juin 2004

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1–4	4
II. Exécution du mandat	5–8	5
III. Exécution du budget		17
A. Ressources financières		17
B. Autres recettes et ajustements		18
C. Dépenses au titre du matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome		19
D. Contributions non budgétisées		20
IV. Analyse des écarts	9–24	20
V. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre	25	24



Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2003 au 30 juin 2004.

La corrélation entre les dépenses de cet exercice et l'objectif de la Mission est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats et organisés par composante (politique, militaire, police civile et appui).

Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2003 au 30 juin 2004.)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	314 274,1	266 566,3	47 707,8	15,2
Personnel civil	47 325,3	54 102,1	(6 776,8)	(14,3)
Dépenses opérationnelles	158 454,2	128 066,0	30 388,2	19,2
Montant brut	520 053,6	448 734,4	71 319,2	13,7
Recettes provenant des contributions du personnel	5 882,4	6 039,2	(156,8)	(2,7)
Montant net	514 171,2	442 695,2	71 476,0	13,9
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	520 053,6	448 734,4	71 319,2	13,7

Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie de personnel	Postes approuvés ^a	Postes prévus (moyenne)	Postes	Taux de vacance (pourcentage) ^b
			effectivement pourvus (moyenne)	
Observateurs militaires	260	260	255	1,9
Contingents	12 740	12 740	11 491	9,8
Police civile	170	154	126	18,2
Unités de police constituées	–	–	–	–
Personnel recruté sur le plan international	376	368	318	13,7
Personnel recruté sur le plan national	610	598	564	5,7
Volontaires des Nations Unies	168	162	155	4,2
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–

Observateurs électoraux civils

- - - -

^a Effectif autorisé le plus élevé.

^b Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes approuvés, mois par mois.

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le budget de fonctionnement de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2003 au 30 juin 2004, présenté dans le rapport du Secrétaire général en date du 18 décembre 2002 (A/57/681), s'élevait à un montant brut de 520 053 600 dollars (montant net : 514 171 200 dollars). Il prévoyait le déploiement progressif de 260 observateurs militaires au maximum, 12 740 membres des contingents, 170 agents de police civile, 376 administrateurs recrutés sur le plan international, 610 agents recrutés dans le pays et 168 Volontaires des Nations Unies.

2. Comme l'avait recommandé le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) dans son rapport en date du 7 mai 2003 (A/57/772/Add.3, par. 47), l'Assemblée générale, dans sa résolution 57/291 B du 18 juin 2003, a ouvert un crédit d'un montant de 520 053 600 dollars aux fins du fonctionnement de la Mission pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2003 au 30 juin 2004, non compris les montants destinés au Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et au compte de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi.

3. Dans la même résolution, l'Assemblée générale a décidé d'ouvrir un crédit d'un montant de 486 millions de dollars aux fins du fonctionnement de la Mission, à l'exclusion du Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et du compte de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi, pendant la période du 1^{er} juillet 2003 au 30 juin 2004. Ce montant a été réparti entre les États Membres.

4. Comme l'indique le tableau ci-après, sans tenir compte des crédits ouverts pour le Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et le compte de la Base de soutien logistique de Brindisi, le crédit d'un montant de 520 053 600 dollars ouvert pour l'exercice a été supérieur de 71 319 200 dollars au montant des dépenses effectives (448 734 400 dollars), et celui mis en recouvrement (486 millions de dollars) a été supérieur de 37 265 600 dollars aux dépenses (448 734 400 dollars).

Ressources financières fournies à la MINUSIL pour la période du 1^{er} juillet 2003 au 30 juin 2004

(En dollars des États-Unis, chiffres bruts)

<i>Description</i>	<i>Montant</i>
1. Crédit ouvert	520 053 600
2. Montants répartis	486 000 000
3. Dépenses	448 734 400
4. Solde inutilisé du crédit ouvert [(1) - (3)]	71 319 200
5. Solde inutilisé du crédit ouvert [(2) - (3)]	37 265 600

II. Exécution du mandat

5. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la MINUSIL dans sa résolution 1270 (1999), puis l'a modifié et précisé. Le mandat couvrant la période d'exécution a été défini dans les résolutions 1470 (2003), 1508 (2003) et 1537 (2004) du Conseil.

6. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de maintenir la paix et la stabilité en Sierra Leone.

7. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principes produits décrits dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante (politique, militaire, police civile et appui).

8. L'exercice 2003/04 est le premier pour lequel la Mission a pu évaluer ses résultats sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. Le présent rapport met en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

Composante 1 : composante politique

Réalisation escomptée 1.1 : améliorer la stabilité politique de la Sierra Leone	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Les partis politiques minoritaires sont représentés à des postes du Gouvernement sierra-léonais	7 des 26 ministres siégeant au Cabinet sont nommés parmi les membres des partis minoritaires, indépendamment de leur affiliation politique, afin de refléter les principes d'un gouvernement à participation générale
Les mesures de lutte contre la corruption sont appliquées par le Gouvernement sierra-léonais	Mise en place d'un plan stratégique quinquennal de lutte contre la corruption Création d'une commission indépendante chargée de la lutte contre la corruption Obligation pour les conseillers nouvellement élus de déclarer leurs biens avant de prendre leurs fonctions
L'exploitation des ressources minérales est réglementée par le Gouvernement sierra-léonais	Le Gouvernement sierra-léonais a adopté en décembre 2003 une politique de base en matière d'exploitation minière Augmentation du nombre de licences d'exploitation (2 049 licences octroyées, contre 800 en juin 2002) Création au sein de la police sierra-léonaise d'une unité chargée de la lutte contre le crime, du renseignement et des enquêtes dans le domaine des diamants

Le Gouvernement sierra-léonais, l'Union du fleuve Mano et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) participent à un dialogue politique	Au total, 14 réunions ont été organisées entre l'Union du fleuve Mano et la CEDEAO (réunions au niveau des hauts responsables, au niveau ministériel et au sommet)	
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Facilitation d'un dialogue politique entre le Gouvernement et les partis politiques	Oui	65 réunions
Réunion sur l'application effective des mesures de lutte contre la corruption tenue avec le Gouvernement sierra-léonais	Oui	22 réunions avec le Représentant spécial du Secrétaire général et/ou le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général
Encourager l'application de la législation révisée relative à l'extraction minière	Oui	Conseils relatifs à l'élaboration d'une stratégie pour la surveillance des mines de diamants et aux capacités connexes Établissement par la MINUSIL de levés des sites d'exploitation pour aider le Gouvernement à surveiller les activités illégales
Tenue de consultations entre le Représentant spécial du Secrétaire général, les parties intéressées, les dirigeants de la sous-région, les institutions et le Gouvernement sierra-léonais	42	
Exécution de projets à impact rapide dans les 18 localités où la MINUSIL est déployée. Ces projets, d'un coût ne dépassant pas 15 000 dollars chacun, porteront sur la remise en état des écoles, l'approvisionnement en eau potable, les soins de santé, la construction d'aires de loisirs pour les enfants et la rénovation des églises et mosquées vandalisées	21	Projets menés à bien
Organisation de stages de formation pour les médias	Oui	Y compris une formation à la production radiophonique dispensée à 2 officiers appartenant aux forces armées sierra-léonaises, et une conférence sur la diffusion électronique au Fourah Bay College

Organisation régulière de conférences de presse et maintien d'une liaison étroite avec les journalistes	40	Conférences de presse
Diffusion régulière d'informations dans les langues locales à la radio et à la télévision	Oui	4 bulletins d'information quotidiens en langue locale (20 par semaine dans 4 langues); 39 émissions en direct consacrées aux affaires publiques (en langue krio uniquement); 72 programmes diffusés sur SLBS-TV; 2 programmes quotidiens en krio; 10 feuillets radiodiffusés En outre, la Mission a diffusé des photographies, publié 112 communiqués de presse et produit des documents vidéo sur les activités de la MINUSIL et de la MINUL

Réalisation escomptée 1.2 : consolidation de l'autorité du Gouvernement dans l'ensemble de la Sierra Leone		
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>	
Mise en oeuvre de la stratégie nationale de relèvement par le Gouvernement sierra-léonais	Création du Comité national de relèvement, qui se réunit dans chacun des 12 districts	
Accroissement du nombre d'administrateurs locaux essentiels et de chefs traditionnels qui sont revenus dans les districts	359 conseillers et 63 chefs suprêmes élus sont retournés dans leurs districts en 2003/04, contre 145 et 86, respectivement, en 2002/03	
Élection des membres des conseils de district et des chefs suprêmes	Organisée en mai 2004	
Augmentation de la remise en état des infrastructures locales	Remise en état de 4 infrastructures policières et de 5 infrastructures judiciaires en 2003/04, contre 2 infrastructures policières et 2 infrastructures judiciaires en 2002/03	
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Facilitation de la tenue de réunions et fourniture de conseils techniques en vue de l'établissement et du fonctionnement de 12 comités de relèvement au niveau des districts plus un autre à Freetown/zone de l'ouest et de 149 comités de relèvement et de développement au niveau des chefferies dans tout le pays	Oui	300 réunions du Comité de relèvement au niveau des districts et 500 réunions des comités de relèvement et de développement au niveau des chefferies

Appui aux élections au niveau des chefferies et des conseils locaux; conseils au Comité technique pour les élections et facilitation de la tenue des élections en évaluant les besoins logistiques relatifs aux élections; surveillance du processus électoral dans les 12 districts et la ville de Freetown et ses environs, et établissement de rapports à ce sujet	Oui	Appui à la Commission électorale nationale, notamment : – Fourniture d’avis sur des questions électorales d’ordre technique, la planification stratégique et le budget pour les élections, et sur la délimitation des 390 circonscriptions électorales en vue des élections locales; – Diffusion d’informations liées aux élections; – Formation de 252 policiers, 100 gardiens de prison et 50 pompiers sierra-léonais dans le domaine de la sécurité durant le processus électoral
Conseils techniques et appui logistique pour l’élection des membres des conseils de district et des chefs suprêmes	Oui	Appui logistique, y compris fourniture de main-d’œuvre et de matériaux de construction pour la rénovation du centre d’opérations, entretien de 20 postes de radio à haute fréquence, mouvement de personnel et de matériel, utilisation d’hélicoptères et fournitures de bureau
Présidence de réunions régulièrement tenues aux niveaux des districts et des chefferies avec les principales parties intéressées, notamment les chefs traditionnels et les autorités, les dirigeants locaux, l’administration et les organismes des Nations Unies, pour assurer la collaboration lors d’activités spécifiques concernant la gestion des affaires publiques	24	Réunions
Encourager le Gouvernement à adopter une loi relative à la réforme des pouvoirs locaux	Oui	6 réunions avec le Comité restreint du Parlement sur l’administration locale, qui ont facilité l’adoption de la loi relative à l’administration locale
Formation de 160 juges de paix lors de quatre ateliers juridiques	86	L’objectif des 160 juges n’a pas été atteint en raison du manque de candidats qualifiés, un certain nombre de candidats n’étant pas en mesure de remplir les conditions fixées par le Gouvernement

Facilitation de la remise en état de 4 tribunaux de police et de 4 résidences de magistrat dans tout le pays	Oui	Y compris en collaboration avec le PNUD et la Commission nationale d'action sociale et avec le Programme de secours et de relèvement pour la Sierra Leone, pour remettre en état 5 tribunaux de police
--	-----	--

Réalisation escomptée 1.3 : amélioration du respect des droits de l'homme, réconciliation nationale et lutte contre l'impunité en Sierra Leone	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Diminution du nombre de violations des droits de l'homme	Lors des réunions du Comité des droits de l'homme, de nombreuses organisations non gouvernementales ont fait état d'un respect accru des droits de l'homme par les policiers durant les arrestations et pendant les périodes de détention
Amélioration de la capacité des groupes locaux de défense des droits de l'homme de militer en faveur des droits de l'homme et de diffuser des informations à ce sujet	Capacité accrue des associations de femmes et d'autres associations de pays membres de l'Union du fleuve Mano à organiser des activités de groupes locaux de défense des droits de l'homme (séminaires/ateliers, événements publics, fourniture d'avis aux structures gouvernementales, par exemple) Augmentation du nombre de cas signalés de violence sexuelle ou au sein de la famille, passé de 1 026 en 2002/03 à 1 510 en 2003/04, lors des examens à l'occasion des séminaires et ateliers organisés à l'intention de divers groupes sociaux
Fonctionnement de la Commission vérité et réconciliation	La Commission vérité et réconciliation s'est acquittée de son mandat au cours d'une période de 18 mois, allant de juin 2002 à décembre 2003 La Mission a recueilli plus de 8 000 témoignages et constitué des dossiers sur les problèmes, les événements et les violations des droits de l'homme survenus pendant les 10 années de guerre civile
Révision de la législation interne sierra-léonaise afin de respecter les normes internationales en matière de droits de l'homme	Une Commission des réformes juridiques a été créée et chargée de passer en revue toutes les lois en vigueur, de proposer des amendements et d'élaborer de nouveaux textes
Augmentation du nombre de réfugiés et de personnes déplacées qui rentrent dans leurs foyers	60 000 réfugiés qui se trouvaient dans les pays voisins sont rentrés chez eux et se sont réinstallés en 2003/04, contre 35 000 en 2002/03 Toutes les personnes déplacées se sont réinstallées et les camps ont été fermés

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Formation de 2 000 soldats, 500 policiers et 100 gardiens de prison en ce qui concerne les normes relatives aux droits de l'homme	611 1 056 100	Soldats Policiers Gardiens de prison Un nombre inférieur de soldats a été formé du fait que la plupart des soldats participent au projet national de construction de casernes
Facilitation de la formation de 1 000 agents d'organisations non gouvernementales locales et de 1 000 personnes appartenant à des groupes de la société civile en ce qui concerne les normes relatives aux droits de l'homme	Oui	
Facilitation de l'établissement de comités afin de résoudre les différends fonciers et autres problèmes entre les communautés	Oui	Conseils concernant les besoins en matière de formation dans 10 districts
Fourniture d'un appui technique à la Commission vérité et réconciliation dans les domaines suivants :		
• Processus de sélection des commissaires nationaux	Oui	Le Représentant spécial du Secrétaire général a représenté le Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme auprès du groupe de sélection des commissaires
• Production de 100 000 brochures d'information sur la Commission vérité et réconciliation	100 000	
• Mise au point d'un site Web	Non	Le site Web a été mis au point par l'UNICEF
• Ateliers/manifestations de sensibilisation (20 000 participants)	Oui	Organisation de manifestations et de programmes radio à l'intention des membres, des ONG de défense des droits de l'homme, des enseignants, des étudiants, des femmes, de la police, des personnes amputées, des anciens combattants et des responsables gouvernementaux
• Pièce de théâtre/bande dessinée sur la Commission vérité et réconciliation	Oui	

Formation de 1 000 défenseurs des droits de l'homme en ce qui concerne les questions relatives aux droits de l'homme et organisation de 50 ateliers à l'intention des organisations non gouvernementales	Oui	Au total, 2 963 défenseurs des droits de l'homme ont reçu une formation, dans le cadre de 36 ateliers. La participation aux ateliers et l'intérêt suscité ont été beaucoup plus grands que prévu
Consultations avec les donateurs afin d'appuyer les groupes de défense des droits de l'homme	Oui	Par l'intermédiaire du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme à Genève
Moyens de transport et sécurité pour le retour des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur du pays	Oui	

Réalisation escomptée 1.4 : promotion des intérêts des groupes vulnérables en Sierra Leone		
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>	
Augmentation du nombre de groupes et de personnes vulnérables participant à la Commission de la vérité et de la réconciliation	Des membres de groupes vulnérables (amputés, femmes, enfants, victimes de viol, personnes âgées, etc.) ont participé activement en témoignant devant la Commission	
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Émissions spécialisées diffusées à l'intention des enfants sur Radio UNAMSIL – <i>Voice of Children</i>	12	
Formation de 5 enfants à la production d'émissions radiophoniques et de 5 autres aux techniques de radiodiffusion	40	3 ateliers portant sur la production et la diffusion d'émissions radiophoniques et sur l'emploi de l'Internet pour la recherche ont été organisés

Réalisation escomptée 1.5 : parvenir à la réinsertion des anciens combattants dans la société sierra-léonaise	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Achèvement de la réinsertion de 56 000 anciens combattants enregistrés dans le cadre de ce programme	Programme de réinsertion achevé

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Facilitation de 20 projets d'urgence, avec la participation de 2 000 ex-combattants et de jeunes à des projets à forte intensité de main-d'œuvre pour la remise en état des infrastructures communautaires	16	Projets achevés avec la participation de 1 500 ex-combattants et jeunes des communautés Nombre restant d'ex-combattants : 1 500

Composante 2 : militaire

Réalisation escomptée 2.1 : sécurité assurée dans l'ensemble de la Sierra Leone		
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>	
Pas de reprise d'un conflit généralisé	Aucune menace contre la sécurité signalée pendant la période à l'examen	
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Nombreuses patrouilles quotidiennes réalisées par voies terrestre, maritime et aérienne dans l'ensemble du pays	Oui	96 780 journées/homme de patrouille à pied et motorisée 40 716 journées/homme de patrouille d'observateurs militaires 3 389 heures de patrouille aérienne 1 584 heures d'activités aériennes de la réserve

Réalisation escomptée 2.2 : responsabilité accrue du Gouvernement sierra-léonais en matière de sécurité		
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>	
Augmentation du nombre de secteurs pour lesquels le Gouvernement sierra-léonais a assumé la responsabilité en matière de sécurité	Secteur central confié au Gouvernement sierra-léonais le 28 mai 2004 Responsabilité première de la sécurité confiée au Gouvernement sierra-léonais dans 9 secteurs (contre 0 secteur en 2002/03)	
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Application de l'ajustement de la composition et de la réduction des effectifs militaires de la MINUSIL	Oui	Y compris le rapatriement de 23 bataillons au Libéria

Composante 3 : police civile

Réalisation escomptée 3.1 : responsabilité accrue du Gouvernement sierra-léonais pour le maintien de l'ordre public		
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>	
Nouveaux agents de police sierra-léonais déployés dans les 17 divisions de la police	1 777 nouveaux agents de police déployés dans 19 divisions de la police	
Augmentation du nombre de secteurs pour lesquels le Gouvernement sierra-léonais assume la responsabilité du maintien de l'ordre public	Nombre de secteurs porté de 17 en 2002/03 à 22 en 2003/04	
Réduction de la corruption au sein de la Force de police sierra-léonaise	Le nombre d'agents de la police sierra-léonaise congédiés pour corruption est passé de 2 en 2002/03 à 13 en 2003/04	
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Analyse actualisée de la formation et du perfectionnement de la Force de police sierra-léonaise	Oui	
Recrutement et formation de 2 000 élèves policiers sierra-léonais	995	Le total n'atteint pas 2 000 faute d'avoir achevé la construction des installations
Formation de 100 instructeurs pour la Force de police sierra-léonaise	121	
Formation de 1 000 officiers supérieurs de la police sierra-léonaise pour des opérations spécialisées – extraction des diamants, sécurité des aéroports et criminalité transfrontière	1 518	Le nombre comprend un effectif supplémentaire de grade intermédiaire
Consultations avec l'équipe du Commonwealth et d'autres donateurs en vue de faciliter la fourniture de matériel et la remise en état de l'infrastructure	Oui	Au total, 154 réunions ordinaires, spéciales et consultatives se sont tenues. En outre, la MINUSIL et l'équipe du Commonwealth ont organisé avec la Force de police sierra-léonaise 5 ateliers destinés à sensibiliser tous les partis politiques prenant part aux élections à la nécessité de maintenir l'ordre public pendant le processus électoral
Conseils au Gouvernement sierra-léonais en matière de corruption	Oui	8 réunions consultatives

Composante 4 : appui

Réalisation escomptée 4.1 : efficacité accrue de l'appui à la Mission		
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>	
Enquête indiquant que le niveau de satisfaction a augmenté en ce qui concerne l'appui fourni à toutes les unités bénéficiaires	Les rapports présentés aux réunions tenues avec les services organiques, les militaires et la police civile indiquent toujours que les participants sont en général très satisfaits de l'appui que leur apporte l'Administration	
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Transport par voies routière, maritime et aérienne dans la zone de la Mission et en dehors, selon les besoins, des troupes, des observateurs militaires, des agents de la police civile, du personnel civil des Nations Unies et d'autres personnes autorisées, ainsi que de biens et de matériel	Oui	<p>Mouvements de personnes :</p> <p>Voie aérienne : 334 259 civils dans la zone de la Mission; redéploiement de 18 978 soldats; et déplacement de 22 984 soldats pour opérations et rapatriement</p> <p>Route : 17 124 civils dans la zone de la Mission</p> <p>Voie maritime : 26 469 passagers dans la zone de la Mission</p> <p>Mouvements de fret :</p> <p>Voie aérienne : 1 960 tonnes dans la zone de la Mission; 2 305 tonnes à l'extérieur de la zone; 91 véhicules militaires et 225 tonnes de fret de Lungi à la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL), à la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) et à l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire(ONUCI)</p> <p>Route : 95 013 tonnes dans la zone de la Mission</p> <p>Voie maritime : 5 966 véhicules dans la zone de la Mission; rapatriement de 83 véhicules, 20 conteneurs et 3 blindés transports de troupes à l'extérieur de la zone; expéditions de 167 conteneurs et 157 véhicules à l'ONUCI et de 61 conteneurs à la MINUL et à la Mission des Nations Unies en Côte d'Ivoire (MINUCI)</p>

Gestion et entretien du parc de 481 véhicules et camions et du matériel de génie appartenant à l'ONU	753	Véhicules situés dans 7 localités (le parc de 481 unités comprenait uniquement des véhicules légers)
Gestion, entretien et exploitation de 24 aéronefs	26	Gestion, entretien et exploitation de 25 hélicoptères et 1 aéronef à voilure fixe
Gestion, entretien et exploitation de l'infrastructure de transport aérien (350 zones d'atterrissage, y compris 26 aires majeures d'atterrissage pour hélicoptères)	Oui	Y compris l'agrandissement d'une aire d'atterrissage pour hélicoptères
Gestion et entretien des locaux et installations de la MINUSIL	Oui	Entretien de 116 installations Entretien que de quelque 19 000 m ² de conteneurs de l'ONU, 16 700 m ² de locaux en loués et 88 000 m ² de terrains contigus Pavage asphalté de routes de liaison et d'accès aux aires d'atterrissage pour hélicoptères et construction d'aires d'atterrissage pour hélicoptères Gestion et entretien d'installations électriques dans 206 sites Construction de centres de formation de la police sierra-léonaise à Makeni, Bo et Jui Travaux de construction à la base logistique d'Hastings, y compris une pile à combustible, un entrepôt, un hangar d'aéronefs, 4 miradors et un atelier pour véhicules de transport Construction d'installations d'archivage à l'entrepôt de Lumley Construction d'un nouveau pylône de télécommunications de 73 mètres (240 pieds) à Leicester Peak et 4 bureaux préfabriqués supplémentaires
Gestion et entretien d'environ 320 génératrices	Oui	
Achat et distribution de fournitures	Oui	Notamment distribution de 4,2 millions de rations quotidiennes individuelles dans 37 localités; 22,4 millions de litres de combustible pour véhicules; et 17,9 millions de litres de combustible pour aéronefs

Soins médicaux, y compris des services d'appui en cas d'évacuation médicale fournis à tout le personnel autorisé	Oui	Y compris le traitement de 6 522 patients, 200 orientations sur des hôpitaux du niveau III, 19 évacuations sanitaires civiles et des séances d'informations régulières sur la fièvre jaune, la fièvre de Lassa, le paludisme, la conjonctivite, le VIH/sida, les MST et la myase de l'homme
Conduite d'inspections du matériel appartenant aux contingents et transmission au Siège des rapports d'inspection	Oui	65 inspections de l'état de préparation opérationnelle et 7 inspections de rapatriement
Prestation quotidienne de services d'appui pour les transmissions et le traitement électronique de l'information pendant la durée de l'exercice annuel	Oui	<p>Entretien de 2 500 postes téléphoniques; appui à la MINUCI, à la MINUL (en phase de démarrage) et au Tribunal spécial de la Sierra Leone</p> <p>Appui à 22 systèmes V-SAT dans 22 localités; appui à la MINUCI, à la MINUL et au Tribunal spécial de la Sierra Leone</p> <p>Entretien de 23 faisceaux hertziens à hyperfréquences et de 20 liaisons téléphoniques rurales dans 47 localités</p> <p>Entretien de comptes et installations d'utilisateurs de réseaux répartis LAN/WAN dans 26 localités et au siège de la Mission avec 1 681 raccordements LAN; appui à la MINUL, à la MINUCI, au Tribunal spécial de la Sierra Leone et au PNUD</p> <p>Appui à 1 446 utilisateurs de Lotus Notes; appui à la MINUL</p> <p>Mise en œuvre du système de comptabilité combustible de la Mission, de la formule de commande de fournitures n° 2 et du système d'archivage électronique</p> <p>Appui fourni à la MINUL par le Service des communications et des technologies de l'information, sous forme de matériel et de 14 semaines de services de techniciens</p>

		Appui fourni à l'ONUCI par le Service des communications et des technologies de l'information, sous forme de matériel et de 14 semaines de services de techniciens
Versement de tous les traitements, indemnités et prestations	Oui	
Paieement des fournisseurs	Oui	
Mise à jour des comptes financiers de la Mission et exécution des fonctions réglementaires	Oui	
Administration des militaires, des membres de la police civile, et du personnel civil international et local des Nations Unies	Oui	Administration, en moyenne, de 255 observateurs militaires, 126 membres de la police civile, 318 membres du personnel civil international et 564 membres du personnel civil local
Adjudication et administration des marchés	Oui	
Traitement des commandes	451	
Tenue des séances des comités administratifs	Oui	

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin)

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écarts	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	12 232,5	12 063,0	169,5	1,4
Contingents	295 038,1	248 852,4	46 185,7	15,7
Police civile	7 003,5	5 650,9	1 352,6	19,3
Unités de police constituées	–	–	–	–
Total partiel	314 274,1	266 566,3	47 707,8	15,2
Personnel civil				
Personnel international	38 868,2	44 956,5	(6 088,3)	(15,7)
Personnel recruté sur le plan national	3 765,0	3 379,0	386,0	10,3
Volontaires des Nations Unies	4 692,1	5 766,6	(1 074,5)	(22,9)
Total partiel	47 325,3	54 102,1	(6 776,8)	(14,3)

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écarts	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Dépenses opérationnelles				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	–	–	–	–
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	24,3	102,4	(78,1)	(321,4)
Voyages	960,0	1 192,5	(232,5)	(24,2)
Installations et infrastructures	44 326,1	36 474,2	7 851,9	17,7
Transports terrestres	7 383,3	5 633,2	1 750,1	23,7
Transports aériens	63 277,4	50 650,6	12 626,8	20,0
Transports maritimes ou fluviaux	–	–	–	–
Transmissions	15 304,4	12 718,8	2 585,6	16,9
Informatique	3 418,0	4 685,3	(1 267,3)	(37,1)
Services médicaux	14 954,0	10 032,8	4 921,2	32,9
Matériel spécial	6 167,8	3 823,1	2 344,7	38,0
Fournitures, services et matériel divers	2 398,9	2 513,4	(114,5)	(4,8)
Projets à effet rapide	240,0	239,7	0,3	0,1
Total partiel	158 454,2	128 066,0	30 388,2	19,2
Total brut	520 053,6	448 734,4	71 319,2	13,7
Recettes provenant des contributions du personnel	5 882,4	6 039,2	(156,8)	(2,7)
Total net	514 171,2	442 695,2	71 476,0	13,9
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	520 053,6	448 734,4	71 319,2	13,7

B. Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Montant
Intérêts créditeurs	5 583,0
Recettes diverses ou accessoires	2 924,0
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	11,0
Réduction ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	8 271,0
Total	16 789,0

C. Dépenses au titre du matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Contingents	45 652,9
Soutien logistique autonome	
Installations et infrastructures	
Restauration (cuisines)	3 484,2
Mobilier et matériel de bureau	2 829,6
Électricité	1 875,0
Missions secondaires du génie	1 965,8
Blanchisserie et nettoyage	3 100,7
Matériels de campement	2 152,0
Hébergement	4 742,8
Identification	1,8
Magasins/divers	5 830,0
Transmissions	7 228,1
Services médicaux	
Services médicaux	9 398,0
Matériel spécial	
Neutralisation des explosifs et munitions	1 188,1
Observation	2 635,0
Total partiel	46 431,1
Total	92 084,0

<i>Facteurs approuvés pour la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	1,2	1 ^{er} juillet 2003	1 ^{er} novembre 2002
Usage opérationnel intensifié	1,4	1 ^{er} juillet 2003	1 ^{er} novembre 2002
Avis d'hostilité ou d'abandon forcé	1,5	1 ^{er} juillet 2003	1 ^{er} novembre 2002
B. Facteurs applicables aux pays d'origine			
Différentiel de transport			
Allemagne	1,50		
Bangladesh	4,75		
Fédération de Russie	3,00		
Ghana	0,25		

<i>Facteurs approuvés pour la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
Jordanie	2,00		
Kenya	3,00		
Népal	2,75		
Nigéria	0,25		
Pakistan	3,50		
Ukraine	2,00		
Zambie	1,20		

D. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur effective</i>
Accord sur le statut de la Mission ^a	472,2
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	–
Total	472,2

^a Y compris les terrains, immeubles et installations d'aérodrome.

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Observateurs militaires	169,5	1,4 %

9. La réduction des dépenses s'explique principalement par le fait que le coût moyen des voyages (2 400 dollars) a été inférieur à celui prévu dans le budget (2 600 dollars), suite à la présentation d'un plus grand nombre d'offres lorsqu'il a été fait appel à la concurrence. Elle tient également au fait que le nombre moyen d'observateurs effectivement déployés sur 12 mois (255) a été inférieur à celui prévu dans le budget (260).

	<i>Écart</i>	
Contingents	46 185,7	15,7 %

10. La réduction des dépenses tient au fait que le nombre moyen de membres des contingents effectivement déployés sur 12 mois a été de 11 491 hommes alors qu'il devait être de 12 740 hommes. Le budget pour la période considérée (voir A/57/681) a été établi conformément au plan de réduction progressive de la composante miliaire de la Mission décrit par le Secrétaire général aux paragraphes 28 à 32 du rapport qu'il a présenté au Conseil de sécurité (S/2002/987) et que celui-ci a

¹ Le montant des écarts est exprimé en milliers de dollars des États-Unis.

approuvé dans sa résolution 1436 (2002). Au cours de la période à l'examen, la Mission a commencé à réduire ses effectifs à un rythme accéléré suivant l'option du statu quo modifié en quatre phases entériné par le Conseil dans sa résolution 1492 (2003), qui envisageait le retrait complet de la force de maintien de la paix en décembre 2004. La réduction des effectifs moyens s'est traduite par des dépenses moins importantes au titre des remboursements au taux standard du coût des contingents, des voyages pour la relève et le rapatriement des membres des contingents, des rations, des indemnités de permission et de l'indemnité journalière des contingents, ainsi que du déploiement du matériel appartenant aux contingents.

	<i>Écart</i>	
Police civile	1 352,6	19,3 %

11. Compte tenu de la réduction des effectifs militaires approuvée par le Conseil de sécurité ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, à la rubrique Contingents, la réduction des dépenses à la présente rubrique au cours de la période à l'examen s'explique par le fait que le nombre moyen de membres de la police civile effectivement déployés (126) a été inférieur à celui prévu dans le budget (154).

	<i>Écart</i>	
Personnel international	(6 088,3)	(15,7 %)

12. Les dépenses supplémentaires s'expliquent par le fait que le taux moyen de vacance de postes (13,7 %) a été inférieur à celui prévu dans le budget (20 %). Elles résultent également du fait que 120 membres du personnel international recrutés sur la base de contrats de la série 300 ont été par la suite réengagés sur des contrats de la série 100, et que le rapatriement de personnel de la MINUSIL et son transfert à d'autres opérations de maintien de la paix ont entraîné des dépenses supplémentaires.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté dans le pays	386,0	10,3 %

13. La réduction des dépenses s'explique principalement par le fait que la monnaie locale a perdu environ 50 % de sa valeur par rapport au dollar des États-Unis d'Amérique au cours de la période qui a suivi l'établissement du budget.

	<i>Écart</i>	
Volontaires des Nations Unies	(1 074,5)	(22,9 %)

14. Les dépenses supplémentaires s'expliquent en partie par le fait que le montant de l'indemnité de subsistance des Volontaires est passé de 1 765 dollars à 1 952 dollars au 1^{er} mars 2004, ce qui était impossible à prévoir quand le budget a été établi. Elles sont également imputables au versement d'une prime de risque aux Volontaires des Nations Unies, qui n'était prévu dans le budget, au paiement de factures non réglées au titre de l'exercice précédent, et aux coûts supplémentaires liés au rapatriement de 51 Volontaires des Nations Unies, qui n'était pas prévu au moment de l'établissement du budget.

	<i>Écart</i>	
Consultants	(78,1)	(321,4 %)

15. Les dépenses supplémentaires sont imputables au recrutement d'un consultant qui a fourni des conseils au Gouvernement sierra-léonais sur les politiques et stratégies à suivre en matière d'exploitation minière et à la police sierra-léonaise sur l'élaboration d'une stratégie de maintien de l'ordre dans les zones d'extraction de diamants et sur la mise en place d'un groupe de renseignement et d'investigation chargé de prévenir les infractions en matière d'exploitation des diamants et de mener des enquêtes à ce sujet. Il avait été initialement prévu que ces fonctions seraient exercées par la police civile, mais celle-ci ne disposait pas des compétences nécessaires au cours de la période à l'examen.

	<i>Écart</i>	
Voyages	(232,5)	(24,2 %)

16. Les dépenses supplémentaires s'expliquent principalement par l'augmentation des déplacements dans la zone de la mission liés au redéploiement de personnel dans le cadre du plan de réduction des effectifs. Des membres du Bureau du commandant de la force ont également effectué davantage de voyages aux fins de consultations au sein de la mission et pour assurer la liaison avec d'autres missions dans la région. En outre, des membres du Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général ont dû se déplacer plus fréquemment pour participer à des réunions sous-régionales des pays de l'Union du fleuve Mano ainsi qu'à des réunions de la CEDEAO et à des consultations politiques dans la région et au Siège de l'ONU, notamment 42 consultations à l'intérieur et à l'extérieur de la Sierra Leone avec des parties prenantes nationales et régionales et avec des dirigeants politiques, notamment des chefs d'État de pays de l'Union du fleuve Mano et de la CEDEAO.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	7 851,9	17,7 %

17. Pour les raisons exposées à la rubrique Contingents, les ressources nécessaires au titre du soutien autonome des contingents ont été réduites au cours de la période à l'examen, du fait que les contingents ont été retirés du pays et rapatriés plus tôt que prévu.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	1 750,1	23,7 %

18. Compte tenu de la réduction des effectifs militaires demandée par le Conseil de sécurité, la diminution des dépenses résulte principalement de la baisse de la consommation de carburant par suite de la réduction du nombre de véhicules appartenant aux contingents (1 615 contre 2 037 prévu au budget).

	<i>Écart</i>	
Transports aériens	12 626,8	20,0 %

19. La diminution des dépenses résulte principalement du fait que les conditions offertes dans le contrat conclu pour le nouvel appareil MI-26 sont nettement plus avantageuses que les précédentes. En outre, la renégociation du contrat conclu entre la MINUSIL et les autorités aériennes de la Sierra Leone pour les droits d'atterrissage et les frais de manutention au sol a permis de réaliser des économies considérables.

	<i>Écart</i>	
Transmissions	2 585,6	16,9 %

20. Suite au retrait et au rapatriement des contingents plus tôt que prévu, conformément à la décision prise par le Conseil de sécurité, les dépenses au titre du soutien autonome des contingents ont été réduites.

	<i>Écart</i>	
Informatique	(1 267,3)	37,1 %

21. Les dépenses supplémentaires s'expliquent dans une large part par la nécessité d'acheter à Hastings? dans la zone d'opérations de la Mission, en dehors du quartier général, des installations de récupération des données en cas de sinistre, pour l'entreposage des données conformément aux normes minimales de sécurité opérationnelle et au plan de continuité des opérations après un sinistre appliqué par le Département des opérations de maintien de la paix en cas de catastrophe ou d'évacuation.

	<i>Écart</i>	
Services médicaux	4 921,2	32,9 %

22. La réduction des ressources nécessaires au titre du soutien autonome des contingents au cours de la période à l'examen s'explique par le fait que les soldats ont été rapatriés plus tôt que prévu. Les ressources nécessaires pour les fournitures médicales ont également été réduites du fait que le nombre moyen de soldats effectivement déployés sur 12 mois (11 491) a été inférieur à celui prévu au budget (12 740).

	<i>Écart</i>	
Matériel spécial	2 344,7	38,0 %

23. Suite au retrait et au rapatriement des contingents plus tôt que prévu, conformément à la décision prise par le Conseil de sécurité, les ressources nécessaires au titre du soutien autonome des contingents ont été réduites.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	(114,5)	(4,8 %)

24. Les dépenses supplémentaires s'expliquent principalement par le fait qu'il a fallu acheter du matériel de sécurité non prévu au budget pour respecter les normes minimales de sécurité opérationnelle, ainsi que de nouveaux incinérateurs pour détruire des avoirs sans porter atteinte à l'environnement. Par ailleurs, les frais bancaires de la Mission ont augmenté suite à l'application d'un nouveau contrat conclu avec une banque en Sierra Leone en vue du transport de numéraire dans différents sites de la Mission.

V. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre

25. En ce qui concerne le financement de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone, l'Assemblée générale devra se prononcer sur les points suivants :

a) La réduction du montant des crédits ouverts par l'Assemblée générale dans sa résolution 57/291 B aux fins du fonctionnement de la Mission pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2003 au 30 juin 2004, qui serait ramené de 543 489 900 dollars à 509 436 300 dollars, correspondant au montant effectivement mis en recouvrement auprès des États Membres, dont un montant de 17 946 000 dollars pour le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et un montant de 5 490 300 dollars pour la base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi;

b) L'affectation du solde inutilisé de 37 265 600 dollars, compte tenu de la réduction du montant des crédits ouverts recommandée à l'alinéa a) ci-dessus;

c) L'affectation du montant correspondant aux autres recettes et ajustements relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2004, qui s'élève à 16 789 000 dollars et comprend les intérêts créditeurs (5 583 000 dollars), les recettes diverses ou accessoires (2 924 000 dollars), les ajustements sur exercices antérieurs (11 000 dollars) et le montant correspondant à la réduction ou à l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (8 271 000 dollars).